

LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de 50 cents par année, inva-
riablement payable d'avance. Nous le vendons
aux agents huit cents la douzaine.
Toutes communications doivent être adressées
comme suit :

LE VIOLON,
45, Place Jacques-Cartier,
MONTREAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTREAL, 18 JUIN 1887



ECHOS D'OTTAWA.

Lorsque le correspondant du VIOLON est
arrivé à la Chambre des Communes il a été
stupéfié par l'accalmie qui y régnait.

Les députés causaient par groupes dans
les corridors et les tabagies, et chose extra-
ordinaire, leur voix n'atteignait jamais un
diapason tapageur; c'était le calme plat
après la tempête.

Les députés paraissaient tous endormis
dans la salle des séances, on eût dit que
chacun d'eux était dans un état de léthargie
ou de catalepsie.

Je demandai à un médecin qui me ser-
vait de cicerone la cause de cet étrange
phénomène.

Le docteur me répondit: Vous savez que
j'ai étudié les effets du magnétisme et de
l'hypnotisme avec le docteur Charcot à
Paris. Les expériences dont j'ai été témoin
dans l'hôpital de la Salpêtrière me portent à
croire que votre Chambre des Communes
est aujourd'hui sous l'influence d'un magné-
tisme des plus puissants. Ce magnétiseur
n'est autre que Sir John A. Macdonald. Je
l'ai vu travailler plus d'une fois et les pro-
diges qu'il a opérés s'appellent légion.

Il a trouvé les sujets les plus impres-
sionnables parmi les députés de la province de
Québec. Tous ont subi son influence à
l'exception d'Amyot qui s'est montré re-
belle aux passes du magnétiseur.

Le phénomène que j'ai trouvé le plus re-
marquable dans l'hypnotisme a été celui de
la suggestion. Sir John dans ses dernières
expériences a réuni les députés de Québec
dans une chambre du comité et lorsqu'il les
eût complètement magnétisés il les fit as-
seoir autour d'une table sur laquelle était
placé un petit buste de Riel. Au comman-
dement de l'opérateur chacun des députés
fit un pied de nez au buste et pouffa de rire.
Sir John aujourd'hui tient tous ses "ca-
bayens" dans cet état hypnotique et il se
fait obéir par eux de la manière la plus
aveugle.

Les députés de l'opposition se sont laissés
charmer par le magnétiseur et pour cette
raison ils sont aujourd'hui doux comme des
agneaux.

Le balai de Damoclès est suspendu au-
dessus de la tête de trois traducteurs du
Hansard qui ont parlé contre le gouverne-
ment aux dernières élections.

Ces trois messieurs ont reçu chacun une
lettre d'une personne autorisée leur conseil-
lant de donner leur démission.

Les traducteurs ne veulent pas s'exécuter
et pour se défendre ils viennent d'adresser
au comité du Hansard un factum couvrant
plus d'une rame de papier.

On me dit que la cause de cet imbroglio
se trouve à Québec.

Mercier se serait proposé de destituer
plusieurs conservateurs dans les bureaux pu-
blics, et il aurait été notifié par un adver-
saire influent que, s'il passait le balai dans
les bureaux de Québec, à Ottawa plusieurs
de ses amis seraient jetés sur le pavé.

Voilà pourquoi le cabinet Mercier a sus-
pendu pour quelque temps sa politique de
Vae Victis.

Il existe ici un curieux usage parle-
mentaire. Si un député voit dans les galeries
une figure qui lui déplaît, il a le privilège
de chasser *instantanément* tous les spectateurs sur
la simple observation qu'il y a des étrangers
dans la Chambre.

Il y a quelques jours un député découvre
dans une des galeries un individu qui l'avait
injuré sur les hustings pendant les dernières
élections.

Pour se venger de son ennemi, il se lève
et se tournant vers l'Orateur il lui dit:

—Je ferai observer à M. l'Orateur, qu'il
y a des étrangers dans la Chambre.

A ces paroles l'Orateur se lève et avec la
stupéfaction la plus profonde peinte sur la
figure, il dit: Est-ce possible? y aurait-il
des étrangers dans la Chambre?

Il lève ensuite les regards vers les galeries
et, après avoir constaté la présence des spec-
tateurs, il se tourne vers le sergent d'armes
pour lui commander de chasser les étrangers
des galeries.

Bien plus, si un député rencontre dans
l'enceinte du parlement un employé dont
la physionomie lui déplaît, il a le privilège
de demander à la Chambre l'expulsion de
cet employé en le qualifiant d'étranger.
Seulement pour faire une proposition de ce
genre il doit être sûr d'avoir la majorité des
députés en sa faveur.

La question qui préoccupe le plus l'esprit
de nos législateurs est celle de la lieutenance
de Québec. Lorsque nous amenons la con-
versation des ministres sur ce sujet ils de-
viennent mystérieux comme des sphynx.
Les amis qui prétendent connaître tous les
secrets d'état sont muets comme la tombe et
probablement ignorants comme des carpes
sur ce sujet important.

Dans tous les cas je crois remarquer que
MM. A. Desjardins et Girouard paraissent
très soucieux de la santé du Secrétaire d'Etat
Aspireraient-ils tous deux à le remplacer au
cas où il se déciderait à aller à Spencer
Wood? Mystère! Mystère! Mystère!

L'autre jour je suis allé faire une visite au
sénat.

Un vieux *patricien*, M. Mullen, s'était
fâché tout rouge contre le gouvernement.
Il avait interpellé le ministre des travaux
publics pour lui demander pourquoi on
avait donné \$50 à un individu pour faucher
le foin à Rideau Hall.

Le sénateur Tupper lui a répondu naïve-
ment que ce foin était pour l'usage de Son
Excellence.

Espérons que lord Lansdowne n'en met-
tra pas dans ses bottes.

Le G. V. Trudel n'était pas à son siège.
Il était assis près de la table du greffier,
immobile comme un terme, sa lourde tête
appuyée sur sa dextre.

Le G. V. me semblait dans un état comi-
que. J'ai fini par croire qu'il était là
dans un accès passager de *létargie*.

La semaine dernière, plusieurs délégués
du comté de Beauharnois ont eu une entre-
vue avec sir John A. Macdonald, lui de-
mandant de ne pas laisser voter M. Berge-
ron avec le gouvernement et de priver ce
député du droit d'exercer le patronage offi-
ciel dans son comté. Un avocat de Mont-
real marchait à la tête de cette députation.

Le premier ministre a répondu qu'il n'a-
vait rien à reprocher à M. Bergeron et qu'il
ne pouvait donner une réponse favorable
aux délégués

Cet incident a donné naissance à une
foule de cancanes au sujet des rapports du
député de Beauharnois avec le gouverne-
ment fédéral.

Toutes les rues d'Ottawa sont éclairées
par la lumière électrique, seulement on y
éteint les lampes chaque fois que la lune
paraît.

Les édiles ont une idée assez crâne, celle
d'utiliser les poteaux et les tuyaux du gaz
pour y faire passer l'eau de l'aqueduc. Les
fourgons qui arrosent les rues de la capitale
s'alimentent tous à ces poteaux de réver-
bères métamorphosés en bornes fontaines.

Les employés civils ont rédigé une adresse
à Sa Majesté, à l'occasion de son jubilé.
Cette adresse est écrite par un calligraphe
émérite et enluminée de plusieurs dessins
allégoriques d'une grande richesse. Chacun
des signataires devra payer 50 centins pour
envoyer son autographe à la Reine.

Ladébauche a déclaré ne savoir signer. Il
se contentera d'apposer sa croix au bas de
l'adresse.

Il est dans le mouvement comme tous ses
compatriotes, mais lorsqu'il s'agit de la
bourgeoise, il n'écrit jamais. Il va lui par-
ler en personne naturelle.

Tout le monde sait qu'il a ses entrées
chez elle.

La procession de la Fête-Dieu dans la ca-
pitale est loin d'être aussi imposante qu'à
Montréal.

Il y avait trois fanfares dans la proces-
sion.

Sur une grosse caisse on lisait en grandes
lettres "Bande des Chaudières." Les tam-
bours majors d'Ottawa m'ont paru très ap-
prouvés, ils n'ont pas du tout l'air féroce
de leurs confrères de Montréal.

A la semaine prochaine.

H. B.

LE PETIT BAPTISTE A OTTAWA

La scène est vis-à-vis le Secrétariat d'Etat.
Ladébauche et son fils le petit Baptiste
visitent les édifices du gouvernement.

Baptiste.—Poupa, comment appelles-tu
cette grosse maison-là?

Ladébauche.—C'est là où sont les bu-
reaux du gouverneur, de Johnny et de Cha-
pleau. Tous les jours, les ministres se réu-
nissent là pour régler les affaires du pays.

Baptiste.—Qu'est-ce qu'ils règlent à cette
heure?

Ladébauche.—Ils ne règlent pas, mais ils
essaient de régler l'affaire du lieutenant-
gouverneur de Québec. Tu sais que M.
Masson n'est pas bien du tout et qu'il a été
obligé de résigner comme lieutenant-gouver-
neur. Il s'agit aujourd'hui de lui trouver
un remplaçant et c'est bien difficile.

Baptiste.—Mais, poupa, il ne doit pas
manquer de gens qui ont envie d'être gou-
verneur, ça doit être une bonne place.

Ladébauche.—Une bonne place! je pen-
serais \$10,000 par année, logé, chauffé,
éclairé, lavé, fourni de pièces et de babiches.
Il y a un tas de monde qui voudrait pen-
sionner à Spencer Wood.

Baptiste.—C'est-il le cas, poupa, qu'il y a
des gens qui refusent cette place-là lorsqu'on
la leur offre?

Ladébauche.—Oui, mon garçon, il y a
Langevin, Chapleau, Caron et Lacoste. On
a beau leur offrir la place avec les plus belles
promesses du monde, ils n'en veulent pas.

Baptiste.—Pourquoi ça, poupa?

Ladébauche.—C'est pour une raison bien
simple. Chapleau, Langevin, Caron et La-
coste, ça ne se mouche pas avec des quar-
tiers de terrine. Ce sont des gens qui
visent plus loin que leur nez. Ils savent
qu'un homme ne peut pas prendre le goût
de tinette à Spencer Wood. Spencer Wood
est une place malsaine. C'est bien difficile
d'y vivre cinq ou six ans sans en être dé-
gouté.

Baptiste.—Comment ça, poupa? Mais
avec \$10,000 par année un homme peut
faire le boss.

Ladébauche.—C'est là où tu te trompes,
mon fiston. Attends un peu, je vais t'expli-
quer la chose. Ecoute bien. Je t'ai dit que
Spencer Wood n'était pas un endroit salu-
bre. J'ai raison, car c'est le tombeau de tous
les hommes qui y sont allés à l'exception de
sir Narcisse Belleau. Je vais te passer ça en
revue. Sir Narcisse a passé à Spencer Wood
sans y mourir, parce qu'il était un *teetotaler*
et dur à la détente. Il prêtait de l'argent à
intérêt et il n'était pas des cérémonies où il
fallait déboursier ses cottes. Sir Narcisse à
toujours su ménager la chèvre et le chou; et
tous ses chiens, il les attachait avec de la
saucisse. Le deuxième gouverneur a été M.
Caron, grand seigneur, homme libéral et
sociable, dépensant tout son salaire pour des
frais de réception. Il en est mort à la peine
avant l'expiration de son terme.

Le troisième gouverneur de la province
de Québec a été M. Luc Letellier. Malgré
que sa constitution fût des plus robustes, il
est mort pour avoir trop bien vécu à Spencer
Wood.

M. Robitaille, le quatrième pensionnaire
de Spencer Wood, a réussi à finir son terme,
mais c'était bien juste, bien juste. C'était un
homme doué d'un estomac remarquable,
mais malgré tout, il était temps qu'il lâchât
la boutique. S'il y était resté une couple
d'années de plus, il faisait explosion.

Le gouverneur actuel, M. Masson, est en-
tré à Spencer Wood sain comme une *rave*,
mais les délices de la place n'ont pas tardé
à lui faire contracter une grande maladie
qui l'oblige à donner sa démission. Ajour-
d'hui les ministres discutent pour savoir
qui le remplacera.

Baptiste.—Quelqu'un m'a dit que ce serait
M. Chapleau. Penses-tu qu'il accepte?

Ladébauche.—Ça c'est une autre paire de
manches. Masson sort de Spencer Wood
malade; est-il raisonnable de le remplacer
par un autre malade? Est-ce que l'on guérira
M. Masson en lui donnant un malade pour
successeur.

Baptiste.—Pourquoi que Langevin ne
prend-il pas la place?

Ladébauche.—Il n'en veut pas. Il préfé-
rerait y envoyer Chapleau qui est malade,
car il sait que Spencer Wood va l'achever
ou le rétablir. As-tu compris, mon garçon?

Baptiste.—Oui, poupa, mais définitive-
ment puisque Chapleau refuse, qui sera lieu-
tenant-gouverneur?

Ladébauche.—On n'a jamais pu le savoir.

Baptiste.—C'est-il vrai, poupa, que Robi-
taille demande un deuxième terme?

Ladébauche.—On me le dit. Je crois que
McGreevy, de Québec, se sert de son influ-
ence auprès de Langevin pour le faire nom-
mer. Sir Hector, vois-tu, préférerait donner
la place à Chapleau pour s'en débarrasser au
plus tôt. Il ne tient pas beaucoup à donner la
curée à Robitaille.

L'OMBRA

La Revue des Deux-Mondes a récemment
publié une œuvre littéraire intitulée: *L'Ombra*,
qui a obtenu en France un grand ré-
tissement.

Ce magnifique roman est reproduit dans
le dernier numéro de *La Bibliothèque Française*,
et nous sommes convaincus qu'il
obtiendra dans cette publication le même
succès qu'en France.

S'adresser au No 32 rue St. Gabriel, et
dans tous les dépôts de journaux à Mont-
real.

MM. A. Wilson & Cie, Montréal.

C'est mon devoir de certifier que votre
liniment, connu aujourd'hui sous le nom
de "*Huile d'Argent*," est un remède d'une
efficacité extraordinaire.

Mon fils qui souffrait d'un rhumatisme
s'en est servi, et en quelques applications il
a réussi à se guérir parfaitement.

Je serais heureux si par la publication de
ce témoignage vous réussissiez à introduire
ce remède extraordinaire dans toutes les
familles.

G. G. GAUCHER.

De la maison Gaucher & Telmosse.
Montréal 25 mars 1887.

L'Huile d'Argent guérit les Rhu-
matismes. Pas de guérison,
on remet l'argent.